URSSAF

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX, le 14/11/2017

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: http://www.contact.urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 519849053

SAS CYPACK
CONCEPTION DE MACHINES OUTILS
LAVIS
07310 ST MARTIN DE VALAMAS

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

MMD6V39WLR5DR3H

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

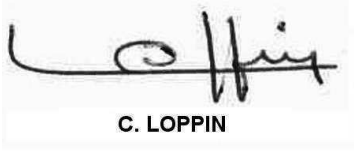
En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



C. LOPPIN

NAT / UR-827 / Attestation vigilance - URSSAF / 24 / 22 mai 2017

URSSAF

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

SAS CYPACK
CONCEPTION DE MACHINES OUTILS
LAVIS
07310 ST MARTIN DE VALAMAS

CODE DE SÉCURITÉ

MMD6V39WLR5DR3H

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 6 salariés,
- pour une masse salariale de 9709 euros,
- au titre du mois de septembre 2017,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
LAVIS	07310 ST MARTIN DE VALAMAS	51984905300011
ZA ISSAS	07310 ARCENS	51984905300029

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

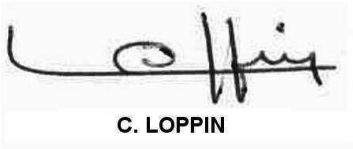
La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/09/2017.

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*

Fait à : VENISSIEUX
le : 14/11/2017

Le Directeur
ou son délégataire



C. LOPPIN